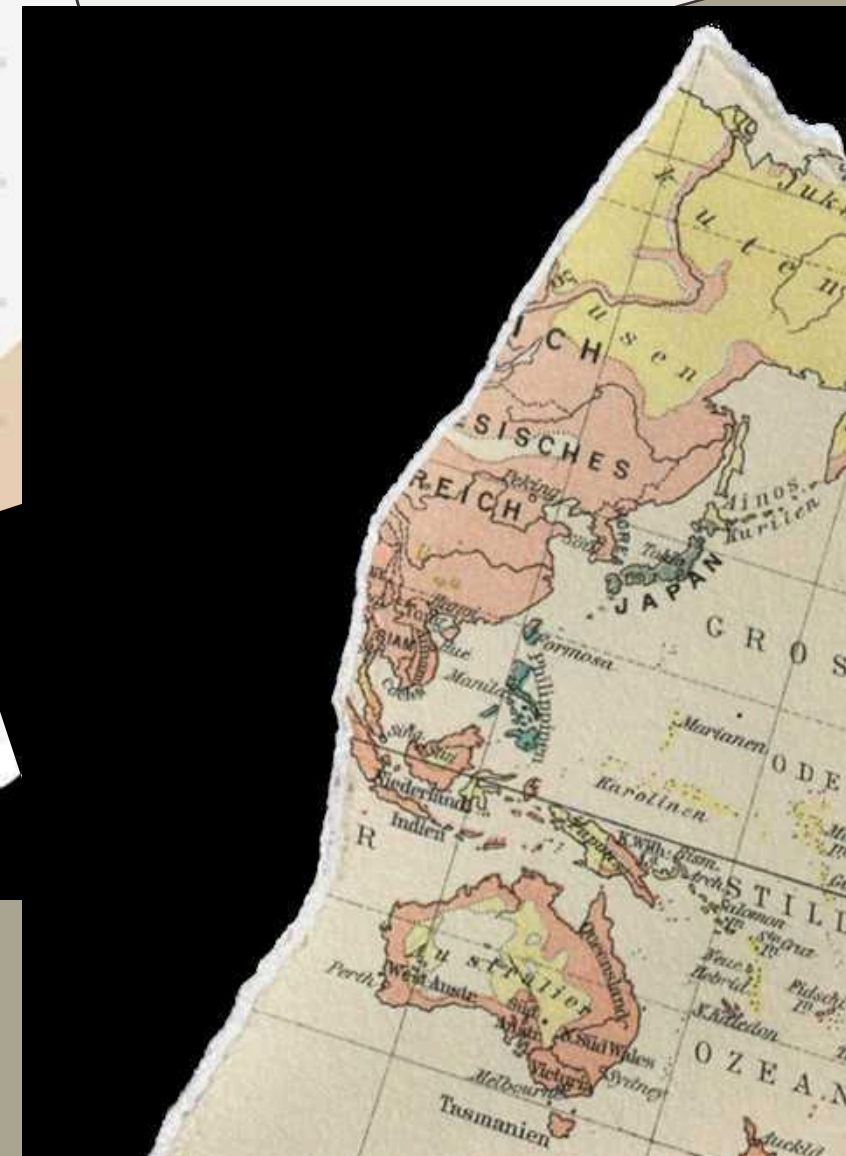
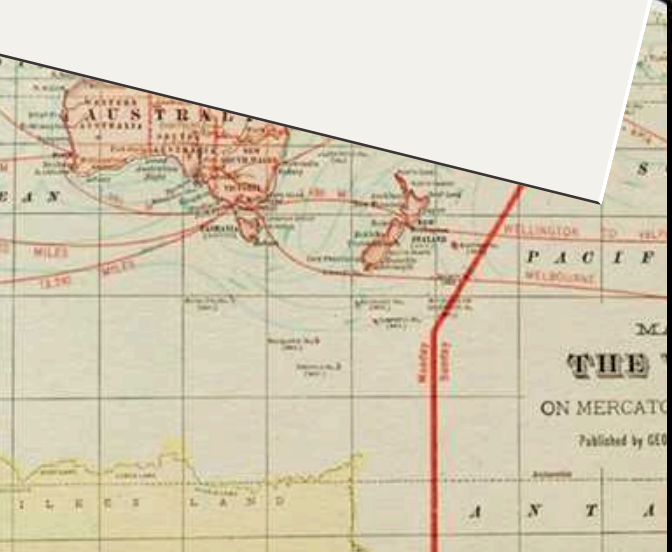


éjour des maternels



Séjour au centre
Le Tétrás-Lyre
du 13 au 16 avril

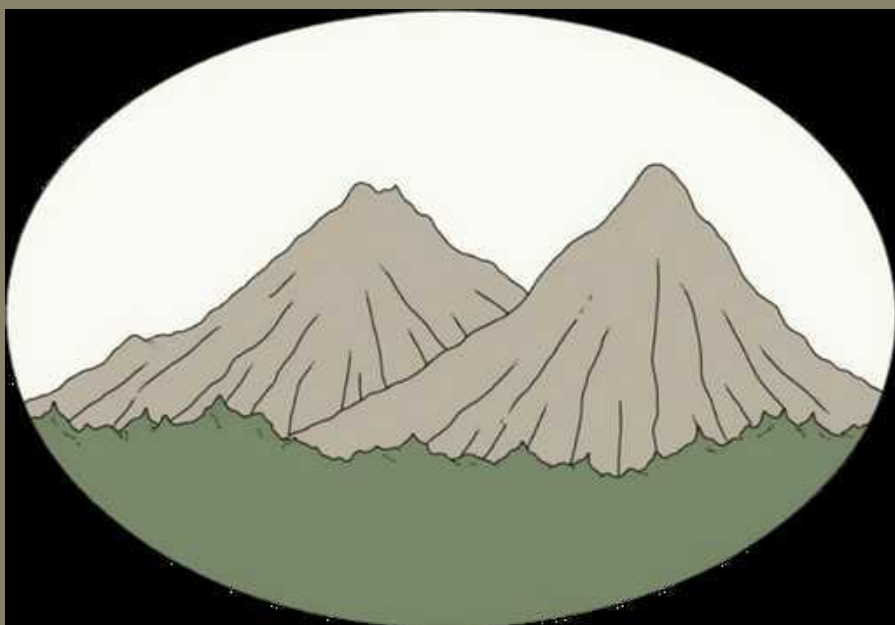


RO ENFANCE Saint Clair du Rhône



Introduction

Bienvenue à notre séjour maters !
Lors de ce séjour mêlant loisirs et découverte, vos enfants apprendront à vivre en collectivité en rejoignant les valeurs éducatives basées sur la cohésion, le partage et la rencontre.



Emplacement et dates

Lieu : Centre le Tétras-Lyre, 38650
Saint-Andéol
131 kilomètres de Saint Clair du Rhône

Dates : du 13 au 16 avril 2026

Durée : 4 jours, 3 nuits



Aspect réglementaire du séjour

- Séjour déclaré en séjour accessoire auprès de la Direction Départementale de la Cohésion sociale.
- Séjour d'1 à 4 nuits consécutives maximum.
- Prévu dans le projet éducatif et dans le projet pédagogique.
- Organisé dans le cadre réglementaire d'un accueil de loisirs.
- Le directeur de l'accueil de loisirs est le responsable du séjour court, qui est une activité de l'accueil de loisirs.
- Se déroule à **proximité de l'accueil principal**, de manière à ce que le directeur puisse se rendre sur les lieux de l'hébergement par ses propres moyens et dans un **délai ne devant pas excéder deux heures**.
- Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants.
- Nomination d'un animateur responsable du séjour : Sarah.
- Le groupe doit disposer de moyens de communication opérationnels.
- Le directeur doit pouvoir être joint à tout moment.
- Participation financière de la Caf.



Descriptif du séjour



- Volonté dans le cadre de la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse des élus du territoire.
- 16 places réparties pour les 4 communes.
- Séjour axé sur l'autonomie, le vivre ensemble, la mixité et la nature.

Aspect pédagogique

Nos objectifs :

- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs en lui offrant la possibilité de découvrir et pratiquer de nouvelles activités.
- Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation d'autrui.
- Respecter les rythmes de l'enfant et veiller à sa sécurité physique, affective et morale.
- Développer progressivement l'autonomie des enfants.



Équipe et encadrement

Une équipe diplômée et passionnée accompagnera les enfants tout au long de cette semaine.



Cassandra, animatrice vacataire depuis plusieurs années à l'ACCRO, veillera à ce que chaque activité soit éducative et amusante pour laisser de beaux souvenirs à vos enfants.



Sarah, Élisabeth et Séverine, animatrices à l'année sur Saint Clair du Rhône, favoriseront l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation de vos enfants tout en veillant à leur sécurité.

JOUR 1

lundi 13 avril

Matin

Arrivée et installation

Après-midi

Balade, découverte du lieu

Soir

Veillée jeux de présentation



(STRAP) TAG

ENTAL AIRLINES

FLIGHT/DATE

FROM

FINAL DESTINATION

EDINBURGH

SUBJECT



JOUR 2

mardi 14 avril

Matin

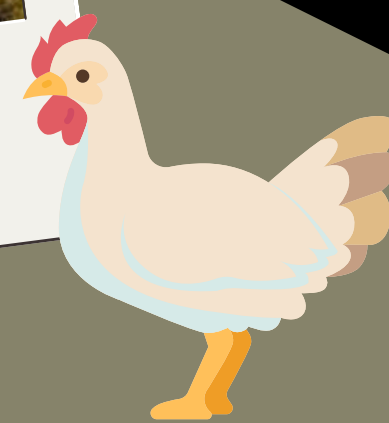
Visite de la ferme et atelier
fabrication du beurre
+ pique-nique sur place

Après-midi

Balade autour de la ferme et
jeux en équipes

Soir

Veillée contes





JOUR 3

mercredi 15 avril

Matin

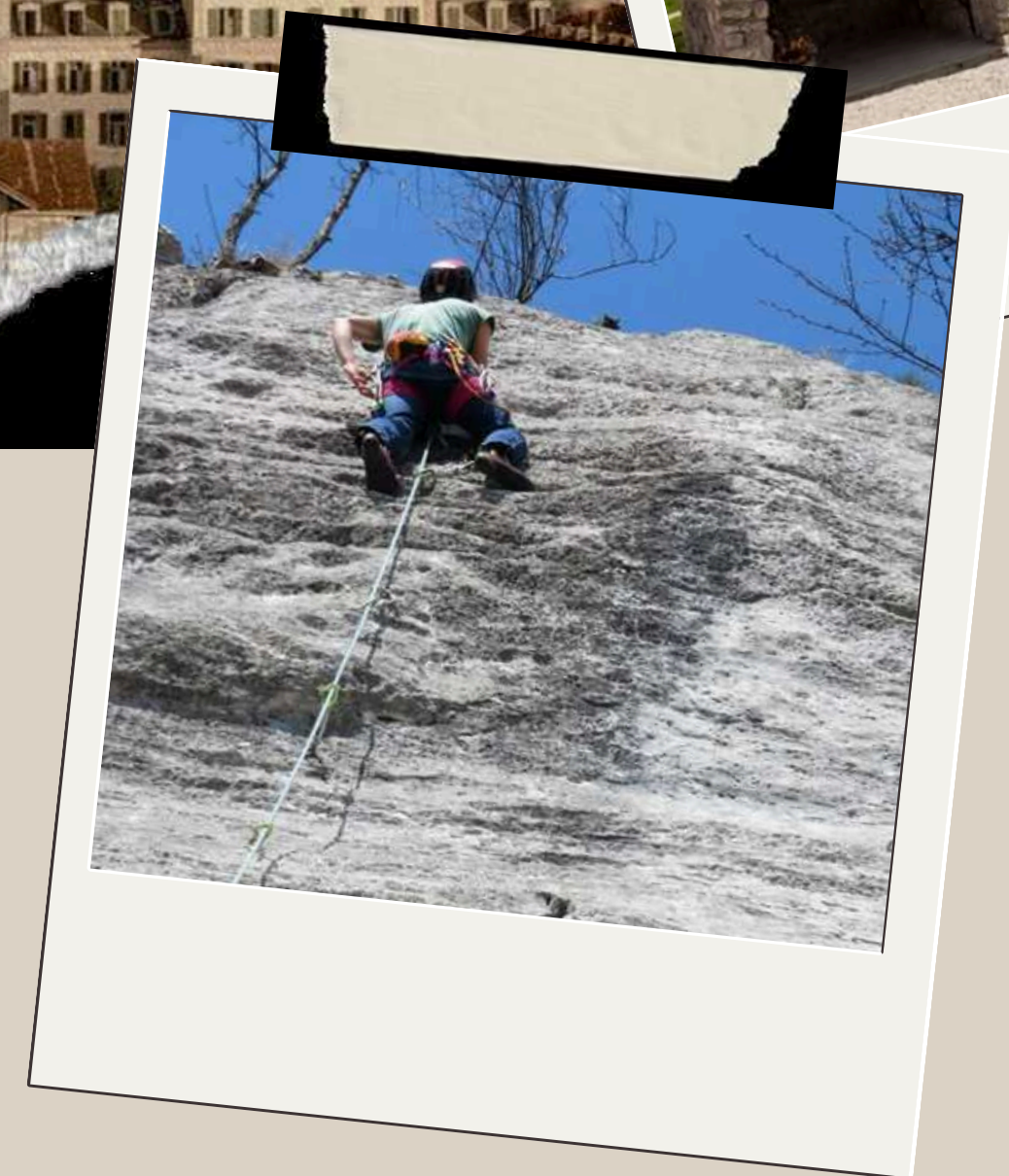
*Découverte de la nature,
sortie petits trappeurs*

Après-midi

*Initiation escalade pour les
tous petits*

Soir

Boum



JOUR 4
jeudi 16 avril

Matin

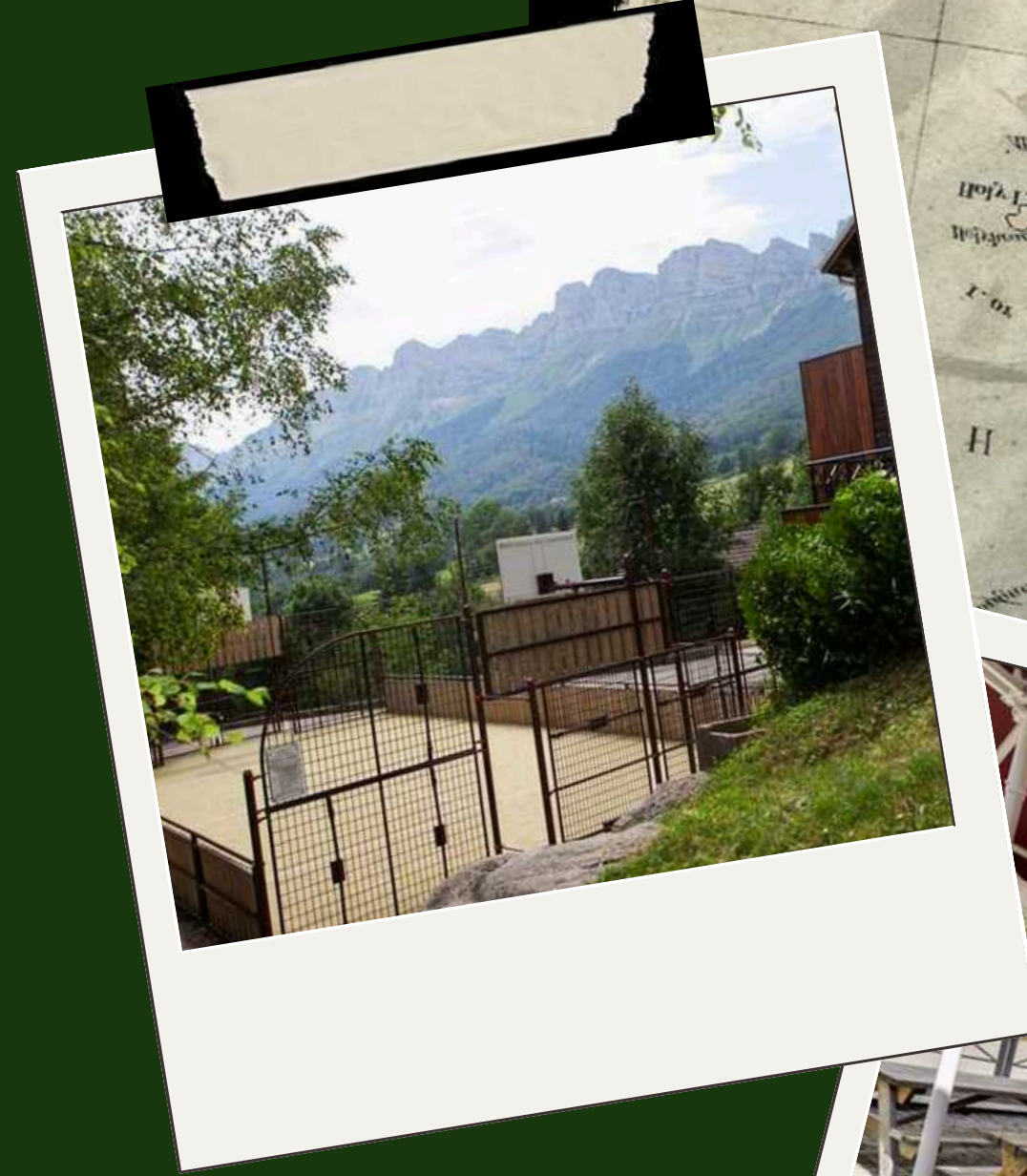
Jeux sportifs

Après-midi

Départ après le repas

Soir

Chez vous !



Déroulement du séjour (1)

- Les enfants seront responsabilisés dans tous les moments de vie quotidienne.
- Les animateurs mangeront à la même table que les enfants afin de faciliter l'échange autour de la nourriture (invitation à goûter).
- Chaque animateur sera responsable d'une chambre (trousseau, valises et respect des règles). Le matin du départ Élixa sera en charge de récupérer le trousseau nominatif de votre enfant. Néanmoins, il incombe aux enfants de ranger leur chambre (comme à la maison).
- Le chef de table sera en charge du tri sélectif.
- Les menus sont élaborés en privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée et locale, et de fruits et légumes de saison.
- Les menus spécifiques ou allergies alimentaires sont transmis en amont à la structure.
- Les enfants prendront une douche tous les soirs avant le repas.
- Dans une logique de développement durable, le groupe devra veiller aux consommations d'énergie (lumières éteintes, robinet qui coule pour rien...).
- Des veillées seront organisées les soirs mais ne sont en rien obligatoires. En effet, si un enfant souhaite aller dormir plus tôt, il le pourra. La priorité est donnée au bien être et à la sécurité physique, morale et affective des enfants. Doudous ou autres acceptés si nécessaires.

Déroulement du séjour (2)

- Les téléphones portables, objets de valeur, traceurs gps, consoles vidéo ne sont pas acceptés. L'équipe se décharge de toute responsabilité.
- Avant de partir, Sarah créera un groupe Whats App avec les familles, il sera mis à jour tous les soirs pour que les parents puissent voir les nouvelles et photos du jour.

Le Mardi soir, votre ou vos enfants vous appelleront s'ils le souhaitent (milieu de la semaine).

- L'argent de poche est autorisé (maximum 10€), Cassandra sera en charge de l'argent de poche des enfants. Le jour du départ, merci de vous rapprocher d'elle pour lui laisser l'enveloppe de votre enfant avec le nom noté dessus et le montant.
- Les petits déjeuners seront pris entre 7h30 et 09h00 maximum pour un départ à 9h/9h30 aux activités.
- Afin de développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants, il a été décidé que les enfants seront en charge de leur trousseau. Pensez à leur procurer un sac pour le linge sale.
- Les midis sont parfois prévus des piques-niques pour nous permettre d'être autonome sur l'heure et l'organisation de nos activités.
 - Les diners seront servis entre 19h00 et 20h00.

Déroulement du séjour (3)

- Séverine sera l'assistante sanitaire du séjour. Il sera en charge de gérer les petits bobos et d'apporter les premiers soins. Le jour du départ, merci de vous rapprocher de lui pour toute raison médicale.
- Les enfants rejoindront leur lit à 21h. À 21h30, ce sera l'extinction des feux, tout le monde au lit.
 - Le lever s'effectuera en douceur vers 7h30. Un soleil sera affichée dans le couloir afin de les prévenir de l'heure, leur permettant ainsi d'être autonome. Tout enfant réveillé avant 7h30 devra rester dans son lit en respectant le sommeil des autres. N'hésitez pas à laisser des livres à vos enfants.
- Les animateurs se réuniront tous les soirs pour faire un point sur la journée afin de réajuster quelques éléments si nécessaires et de prévoir l'organisation du lendemain.
 - Prune sera joignable 24h/24h pour l'équipe.
- Si un enfant nuit au bon déroulement du séjour de par son comportement (en se mettant en danger ou en mettant en danger les autres), Prune pourra demander aux parents d'aller chercher leur enfant. La fin du séjour ne sera pas remboursée.
 - Le trajet aller/retour Villeneuve-lez-avignon - Saint Clair est assuré par la compagnie de Transport Finand Faure.
- Aucune obligation pour les enfants d'effectuer une activité. L'équipe devra s'adapter aux envies et/ou craintes des enfants.
 - Merci de noter sur les affaires de vos enfants leur prénom et nom.
- Pour tout enfant ayant des problèmes « d'accident », n'hésitez pas à en parler à Prune. Une solution sera proposée afin que le séjour se passe du mieux possible pour votre enfant.



Informations pratiques

Nous vous transmettons un trousseau à compléter pour éviter au maximum les échanges ou pertes de vêtements.

- Contact Sarah :
06 85 34 63 36
À ne contacter que si urgence.

- Contact Prune :
06 89 98 84 66

- Horaires de départ : le départ se fera au foyer Némoz à 9h00, pour ceux qui ne peuvent pas faire autrement vous pourrez les déposer à l'espace Bénatru à partir de 7h30.

- Horaires de retour : rendez-vous au foyer Némoz à 16h.

En cas de retard, Sarah vous tiendra informés.